

Newsletter de janvier votre sénateur, Gérard LAHELLEC

BLOAVEZH MAT !



Ce n'est pas seulement céder à la tradition que de se souhaiter la bonne année ! **Se souhaiter la bonne année, c'est se tourner vers autrui pour imaginer le meilleur pour toute la société humaine !** Le « pain des rêves » en quelque sorte où, avant de nous attarder sur la misère du monde, nous aurons à cœur cette année de défendre la paix !

C'est aussi dans ce contexte que se met en scène la **recomposition du gouvernement** qui capte toutes les attentions médiatiques du moment.

Dès lors, **l'action publique devient une scène de théâtre de plus en plus déconnectée de la vie réelle de nos concitoyens.** Pas question d'évoquer le devenir de nos services de santé, de nos hôpitaux, de nos EHPADs ou de nos écoles. Après le vote du texte soutenu par l'extrême droite sur l'immigration, est maintenant venu le temps de s'aligner sur ses thèses. **L'éducation nationale – « la mère de toutes les priorités »- n'est plus qu'à mi-temps, le jeunisme est promu au rang de religion et Rachida Dati occupe le bureau d'André Malraux !**

L'art d'occuper les esprits sans jamais se montrer : c'est l'art de l'Arlésienne déployé par le Président de la République. **Encourageons donc au plus vite les sursauts citoyens qui seront la belle manière de nous souhaiter ensemble une belle année 2024 !**

AGRICULTURE ET PÊCHE : ne pas se tromper de colère !

A l'heure où ces lignes sont écrites, **les manifestations agricoles gagnent l'ensemble de l'Hexagone.** La FNSEA a recensé une liste de 120 revendications dont une quarantaine dites « essentielles » (meilleure application de la loi Egalim, simplification administrative, accélération des projets de stockage d'eau). Au même moment, le Haut Conseil pour le

climat critique les aides apportées au secteur agricole au motif que les pratiques culturales ne seraient pas assez écologiques... **Dans le même temps, pour protéger des espèces marines menacées de disparition, le Conseil d'État vient d'interdire la pêche durant 1 mois sur toute la façade Atlantique !**

Il n'en fallait pas plus pour que la partie visible de l'iceberg de la crise devienne les normes, les réglementations et les prescriptions environnementales ! Quand la crise devient existentielle et que les causes et débouchés pour la surmonter sont confus, la tendance naturelle de l'opinion est toujours de se contenter de ce qui est visible et de s'attaquer aux apparences. La main invisible des dominations financières mondialisées qui écrasent le monde du travail, de l'agriculture et de la pêche peut ainsi être assurée de pouvoir poursuivre son œuvre... **En se trompant de colère et en trompant la colère, le capitalisme triomphant et la concurrence libre « et faussée » peuvent dormir tranquilles et parier sur le fait que cette légitime colère sera captée, le moment venu, par le simplisme démagogique des pires populismes incarnés par l'extrême droite.**

L'exécutif serait bien inspiré d'en tenir compte et de respecter ce qu'expriment les mouvements sociaux. **Bien que minoritaire aux élections et dans l'opinion, il a imposé le recul de l'âge de départ à la retraite, marchandé honteusement une loi immigration avec une extrême minorité de la représentation parlementaire et trainé des pieds pour consentir le financement des mesures agro-environnementales. Plus que jamais, la voie de la sagesse est de répondre aux légitimes revendications visant à valoriser le travail de toutes nos forces vives !**

Tempête Ciaran, pêche dans le Golf de Gascogne : des mesures d'indemnisation au coups par coups !

Dans les Côtes-d'Armor plus de 2154 **fermes ont été touchées par la tempête Ciaran** qui a traversé la Bretagne début novembre. La première réponse du Gouvernement figurant dans une **instruction publique** qui n'a été publiée que le 12 janvier 2024 (soit **plus de deux mois après les dommages**) rendait extrêmement difficile l'indemnisation des agriculteurs. Ce n'est qu'après une large revendication des agriculteurs que l'Etat a accepté de supprimer les conditions restrictives d'indemnisation.

Le 22 décembre 2023, le Conseil d'État rend un avis ayant pour effet de **suspendre la pêche dans le golfe de Gascogne**. Les conséquences (perte de **15000 tonnes** de matières premières, déficit de **60 millions** pour la seule filière du mareyage) ont été portés à la connaissance du gouvernement par les acteurs concernés dès décembre. **Pourtant, le jour d'entrée en vigueur de l'interdiction (22 janvier), aucune mesure n'a été prise**, plongeant l'ensemble du secteur dans un profond désarroi.

Mes interventions au Sénat



J'ai voté pour la prise en charge par l'État de la rémunération des AESH sur le temps méridien scolaire !

Ce texte résout un problème posé par le cadre réglementaire qui traite différemment le temps méridien et le temps périscolaire. Les AESH seront en nombre la deuxième catégorie de l'éducation nationale après celle des enseignants. Aujourd'hui ces AESH et les collectivités, les communes sont en attente de clarifications. Ce texte y répond, c'est pourquoi je l'ai voté. Ce n'est qu'une première pierre, les chantiers pour consolider le statut des AESH et favoriser l'école inclusive demeurent nombreux, je m'y attelle !

J'ai défendu le caractère populaire du football !

Lors d'un débat sur les violences liées au football, j'ai rappelé l'importance des associations de supporters dans la conciliation entre attractivité et sécurité. Côté du Kop rouge des supporters de l'En Avant de Guingamp, je puis assurer que cette association n'est pas étrangère à la qualité réputée du public et qui fait que nous disposons d'un stade de plus de 17 000 places pour une ville de 7800 habitants ! Petit club me direz-vous mais deux fois vainqueur de la coupe de France ! Ce Kop Rouge, c'est « l'âme du stade »... Il convient, à mes yeux, d'encourager cette culture.



Mon retour sur l'actualité nationale



Shlomo Sand, historien Israélien : « L'Etat juif n'a pas d'avenir sans les Palestiniens »

Trois mois après les massacres du 7 octobre et alors que le supplice de Gaza se poursuit chaque jour, le grand universitaire israélien publie aux éditions du Seuil, le livre *Deux peuples pour un État?* dont est extraite la citation ci-dessus.

J'ai reçu, avec mon groupe politique, au Sénat, le 16 janvier dernier, la députée communiste israélienne Mme Aida Tuma qui rappelait cette même évidence : pas d'avenir au Proche-Orient sans solution politique à la Palestine.



Remaniement : Macron et Attal s'engluent dans les « affaires »

En 2017, Emmanuel Macron avait promis qu'un ministre mis en examen devrait démissionner du gouvernement. Désormais, une personne mise en examen pour corruption et trafic d'influence, comme Rachida Dati, entre au gouvernement...

La charge de la nouvelle ministre de l'Éducation contre l'enseignement public passe mal

Interrogée sur son choix de l'établissement privé catholique Stanislas pour ses enfants, Mme Oudéa-Castéra a invoqué le "paquet d'heures non remplacées" dans le public et son grand souci de "l'exigence". Les syndicats enseignants et plusieurs politiques s'indignent...

Lors des questions au gouvernement, mon groupe l'a interpellée sur le nombre d'écoles privées largement subventionnées par L'État qui s'affranchissent des lois républicaines.



Vous avez dit dette et déficit budgétaire ?

Le déficit budgétaire de la France s'est établi à 173 milliards d'euros fin 2023, soit 2 milliards de plus que ce qui était prévu. La cause principale réside dans le manque de recettes fiscales qui affichent un « trou » de 7,8 milliards de recettes sur l'impôt sur les sociétés et la TVA...

Mon retour sur l'actualité en circonscription



Santé : des milliers de
personnes manifestent dans les



Education : test de l'uniforme à
l'école finalement abandonné à

Côtes d'Armor pour défendre le service public des urgences à Lannion !

Une nouvelle mesure de régulation des urgences entrera en vigueur le 1er mars 2024. Cela signifie que faute de médecins urgentistes en nombre suffisant, l'appel au 15 avant tout passage aux urgences deviendra la règle de 19h à 8h du matin. Entre 2 000 et 3 000 personnes ont défilé dans les rues le 13 janvier, pour manifester contre la "régulation" du service des urgences de nuit de l'hôpital. Une mesure entérinée par le Groupement hospitalier de territoire (GHT) d'Armor, le 11 janvier, qui inquiète la population trégorroise.

Plouisy et suppression de 15 postes dans l'enseignement public élémentaire !

La direction de l'inspection académique des Côtes d'Armor vient de saisir les institutions de ses intentions en vue de l'organisation de la rentrée scolaire 2024. Plusieurs RPI sont frappés de plein fouet et si cette décision était appliquée de manière unilatérale, ce serait l'offre d'enseignement public qui serait mise à mal. La préfiguration présentée est adossée à des chiffres qui ne tiennent pas compte de réalités bien spécifiques ni des investissements importants consentis par les collectivités en faveur du rayonnement de leurs écoles.

Sénateur Gérard LAHELLEC

1 ter rue du 71e régiment d'infanterie , 22000, Saint-Brieuc

06 07 69 53 05

[Se désinscrire](#)

